

Le député Insoumis Martens Bilongo poursuivi pour fraude fiscale...

écrit par Monique B | 12 mai 2023





Tous pourris, qu'on vous dit ! C'est le même qui avait fait un caca nerveux à De Fournas, député RN, à propos des migrants. De Fournas avait dit "qu'ils retournent en Afrique", Bilongo avait fait croire que son adversaire lui aurait dit "qu'il retourne en Afrique", ce qui avait valu à De Fournas 15 jours d'exclusion et de mise à pied de l'Assemblée Nationale...

INFO BFMTV – Le député LFI du Val-d'Oise est soupçonné d'avoir dissimulé aux autorités une somme estimée à un peu moins de 200.000 euros. Il aurait notamment minoré la déclaration de chiffres d'affaires d'une de ses entreprises pendant plusieurs années.

Le parquet de Pontoise (Val-d'Oise) a ouvert, mi-avril, une enquête préliminaire pour des faits [de fraude fiscale](#), blanchiment de fraude fiscale, abus de biens sociaux et manquement aux obligations de déclaration auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)

susceptibles d'être reprochés au député LFI Carlos Martens Bilongo, selon les informations de BFMTV.

[Info [@BFMTV](#)][#Bilongo](#) : Le député (LFI) Carlos Martens Bilongo est visé par une enquête pour fraude fiscale, blanchiment, abus de biens sociaux et manquements aux obligations de déclaration auprès de la HATVP.

(Sources concordantes)<https://t.co/hCMxJLuZ10>

– Vincent Vantighem (@vvantighem) [May 11, 2023](#)

Tout est parti d'un signalement de Tracfin, la cellule anti-blanchiment de Bercy. Celle-ci a repéré des flux bancaires qui semblent irréguliers et sans rapport avec ses déclarations auprès des impôts, d'une part, et de la HATVP, d'autre part. L'analyse de Tracfin porte sur la période allant de 2018 à 2022.

Près de 200.000 euros dissimulés

Les enquêteurs ont découvert plusieurs opérations suspectes. Alors qu'il a déclaré ne toucher aucune rémunération de la part de ses sociétés auprès de la HATVP, Carlos Martens Bilongo aurait pourtant, selon Tracfin, reçu divers virements sur ses comptes bancaires. Ainsi que des encaissements en espèces pour plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Au total, selon les premiers éléments de l'enquête, le député LFI aurait dissimulé aux autorités une somme estimée à un petit peu moins de 200.000 euros.

Dans son signalement à la justice, Tracfin précise également que le député est titulaire d'un compte non-déclaré à l'étranger, visiblement dans un pays d'Europe de l'Est.

[BFMTV](#)